

## APPEL DE PROPOSITIONS

### SOUTIEN FINANCIER POUR L'ANALYSE SECONDAIRE DE DONNÉES

### CONCOURS AUTOMNE 2023

Aperçu	
Valeur et durée du financement :	12 000 \$ / 1 an
Demande de financement :	15 septembre 2023
Annonce des résultats :	13 octobre 2023

#### MISE EN CONTEXTE

Plusieurs chercheur.e.s ont investi temps et argent dans la construction de bases de données quantitatives ou qualitatives, lesquelles renferment de riches informations. Autrement dit, il existe souvent une mine de renseignements susceptibles de répondre à des questions de recherche au-delà de celles pour lesquelles les données ont été recueillies au départ.

L'analyse secondaire de données déjà disponibles constitue une façon économique de répondre à des questions de recherche inédites et de vérifier de nouvelles hypothèses de manière ingénieuse. Elle pourrait donner lieu à des découvertes porteuses et à l'application rapide de ces dernières afin d'améliorer l'expérience des jeunes en difficulté, de leurs familles ou des intervenant.e.s qui les accompagnent.

## OBJECTIFS ET BESOINS

L'objectif général du programme de *Soutien financier pour l'analyse secondaire de données* de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est d'appuyer des projets pouvant faire rapidement progresser notre compréhension de la réalité des jeunes en difficulté, de leurs familles ou des intervenant.e.s qui les accompagnent à partir d'ensembles de données disponibles et touchant un des quatre axes de notre nouvelle programmation de recherche (1. Victimisation et maltraitance; 2. Troubles du comportement et délinquance; 3. Insertion sociale et résilience; 4. Pratiques professionnelles et systèmes publics).

De manière plus spécifique, ces analyses secondaires pourraient:

- Permettre d'exploiter et de perfectionner les résultats de recherche, en développant de nouvelles stratégies d'analyse;
- Favoriser le partage de données de recherche et éviter par là même leurs doublons;
- Favoriser les liens de collaboration entre les membres de l'infrastructure (chercheur.e.s d'établissement, chercheur.e.s universitaires, praticien.ne.s-chercheur.e.s, membres des milieux de pratique, collaborateurs et collaboratrices tels que les APPR du Centre d'expertise), voire même les inciter à en développer de nouveaux;
- Contribuer à la formation de la relève en recherche.

À titre d'exemple et de manière non exclusive, la présente possibilité de financement permettra l'utilisation a) d'ensembles de données recueillies dans le cadre de projets précédents, b) de bases de données clinico administratives, c) d'enquêtes longitudinales nationales rendues accessibles à la communauté des chercheurs ou d) de vastes bases de données internationales (ex.: datasets de l'UNICEF).

Les propositions déposées dans le cadre de cet appel devront pouvoir contribuer à l'émergence de nouvelles connaissances ou d'interventions prometteuses.

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Le projet proposé est porté par un.e chercheur.e régulier.e de l'IUJD (chercheur.e d'établissement ou chercheur.e universitaire) ou qui s'engage à le devenir.
- Le ou la candidat.e s'adjoit au moins un.e autre membre du centre de recherche de l'IUJD (chercheur.e d'établissement, chercheur.e universitaire, praticien.ne-chercheur.e).
- Le projet d'analyse secondaire s'inscrit pleinement dans la programmation scientifique de l'IUJD.

- Le ou la candidat.e ou un.e des co candidat.e.s démontre 1) avoir en sa possession une base de données exploitable ou 2) avoir la permission d'accéder aux données qui seront analysées.

#### ATOUTS

- Le projet prévoit l'octroi de bourses à des étudiant.e.s de maîtrise ou de doctorat.
- Le projet permet de créer au moins une nouvelle collaboration avec un.e ou des membres de l'infrastructure.

#### CONDITIONS DU CONCOURS ET DU FINANCEMENT

Le montant prévu pour le financement est de 12 000 \$ sur un an.

La période de financement est établie du 16 octobre 2023 au 15 octobre 2024.

Un premier versement de 30 % du financement (3 600 \$) est livré au moment de l'attribution. Un deuxième versement de 70 % (8 400 \$) du financement est livré à la réception de l'approbation éthique pour réaliser le projet de recherche.

Les portions du financement sont versées à la réception de factures et des livrables mentionnés ci-haut<sup>1</sup>.

#### PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les personnes sont invitées à déposer une demande de financement complète (longueur maximale de 6 pages). Pour ce faire, elles doivent remplir le formulaire prévu à cette fin. L'évaluation des demandes est munie d'un **seuil global de passage à 70 %**. Les critères d'évaluation pour les demandes de financement sont les suivants :

Critères	Indicateurs	Pondération
Qualité et originalité du projet	✓ Clarté de la problématique, pertinence scientifique ou sociale et précision des objectifs poursuivis	50 points
	✓ Accès rapide à des données ayant un lien clair et direct avec la question de recherche	
	✓ Rigueur et justification de l'approche méthodologique privilégiée pour le traitement et l'analyse secondaire des données	
	✓ Réalisme du calendrier de réalisation, des prévisions budgétaires, de la faisabilité	
Candidat.e.s	✓ Qualité des expériences et des réalisations des membres de	20 points

<sup>1</sup> Les transferts de fonds inter-établissement ne sont pas recommandés en raison des frais indirects de recherche qu'ils engendrent.

	l'équipe (subventions, encadrement d'étudiants, publications, etc.)	
	✓ Répartition claire des rôles entre les membres de l'équipe	
Retombées anticipées	✓ Contribution significative et originale au développement des connaissances ou à l'amélioration des pratiques et politiques	10 points
Diffusion et transfert des connaissances	✓ Qualité de la stratégie de diffusion et de transfert des connaissances auprès des utilisateurs potentiels des résultats de la recherche	10 points
	✓ Qualité du plan de publication ou communication dans le milieu académique	
Éthique	✓ Démonstration des moyens pris pour répondre aux exigences éthiques liées à l'utilisation secondaire et au couplage de données.	10 points

### ENGAGEMENTS DU RÉCIPiendaIRE

- Mentionner le soutien financier accordé par l'IUJD dans toute activité de diffusion ou de transfert des connaissances émanant du projet financé.
- Informer l'IUJD de toute activité de diffusion et de transfert des connaissances ayant été réalisée dans le cadre du projet financé et fournir une copie des communications, publications et de toute autre œuvre qui en émanent.
- Soumettre un *visual abstract* du projet ou autre résumé similaire.

### POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les personnes intéressées doivent fournir les documents suivants pour constituer un dossier complet :

- Le formulaire de demande de financement prévu à cette fin;
- Un CV (format FRQSC, FRQS, IRSC ou CRSH) du ou de la candidat.e principal.e.
- Le CV des cochercheur.e.s (format FRQSC, FRQS, IRSC, CRSH) et des personnes collaboratrices (format abrégé, le cas échéant).

Date limite : 15 septembre 2023

Les décisions seront transmises la semaine du 13 octobre 2023.

Les demandes de financement doivent être envoyées par courriel à l'attention de Vanessa Fortier-Jordan au : [iu-jd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:iu-jd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)